



## AMENAGEMENT EXTERIEUR

### **Nos petites fourmis ne vous ont pas tous dit !**

En effet, Notre Chef en Terrassement & Démolition est titulaire d'un BTS AMENAGEMENT PAYSAGER.



Une activité supplémentaire venant s'ajouter à notre palette de services.

Après avoir réalisé vos travaux, vous pensez peut-être à aménager vos extérieurs. Et bien nous pouvons répondre à vos demandes :

**Enrochement**   **Création d'accès**   **Réaménagement d'un terrain**





## Boulodrome



## Aplanir un terrain/Parking



Conseil jardin, Chemin en aggrave ciment, Plantation de gros sujet, Dessouchage...

AVANT :

APRES :

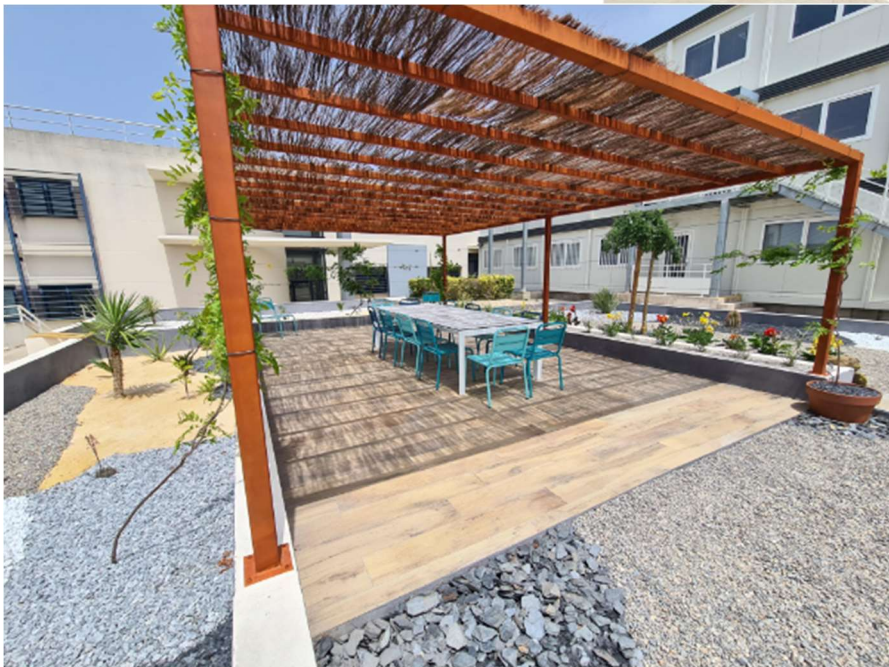


AVANT :





APRES :



Chantier en collaboration

Avec



A savoir :

Même pour un réaménagement extérieur il est obligatoire de se déplacer sur site pour apprécier au mieux l'environnement et recueillir vos attentes. Nous exposerons déjà des idées vous permettant de visualiser le projet. Il est possible de faire des croquis sur demande, qui feront l'objet d'une facturation.